

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 616

Rubrik: Genève

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BAGNOLE

L'effet Grobet

Il y avait déjà le parking de Rive, celui du Pont du Mont-Blanc, celui de Plainpalais et celui de Cornavin; depuis le week-end dernier, la chaîne est interrompue par le rejet du projet de parking sous la promenade dite de l'Observatoire. Par 54% de «non», les électrices et électeurs de la Ville de Genève viennent donc mettre en question une politique lancée depuis des années et dont le socialiste Claude Ketterer, conseiller administratif (Exécutif municipal) et responsable du Service immobilier, s'était fait le champion en première ligne: pari prioritaire sur une ceinture de parkings autour du centre ville, pari impliquant la plus large ouverture possible de la ville à la circulation automobile.

GENÈVE

La victoire des patrons

Attribution des dicastères au sein du nouveau Conseil d'Etat genevois: il faut revenir sur ce qui fut pour beaucoup une surprise après une longue semaine où les faux bruits furent légion.

Lendemain d'élection: le parti socialiste a récupéré le deuxième siège à l'Exécutif cantonal qu'il avait perdu pendant une année au profit du professeur Werner (sitôt battu et sitôt lâché dans le «Journal de Genève»); pour quatre ans voici donc deux socialistes pour deux radicaux, deux libéraux et un démocrate-chrétien. Le scénario des conseillers d'Etat bourgeois est prêt: c'est la rocade, pour attribuer au nouveau, Christian Grobet, le Département de l'économie (le radical Borner passe aux Travaux publics et le libéral Vernet à la Prévoyance sociale et Santé publique). La nouvelle répartition n'a pas été sans pleurs et sans grince-

«Non» écologique toutes tendances confondues, des amoureux du fameux hêtre rouge qui se trouvait menacé par le projet aux partisans d'une priorité absolue aux transports publics, en passant par les habitants d'un quartier vivant au rythme de la voiture et refusant un nouveau pôle d'attraction pour les conducteurs, sans oublier le «non» des citoyens lassés des nuisances dues aux mouvements pendulaires intenses avec le reste du canton.

Il reste que la progression du refus est nette depuis quelques années dans la cité de Calvin: 15% en 1977 lorsque les Genevois (votation communale) furent consultés sur le parking de Plainpalais; 35% l'année suivante lors du vote (cantonal cette fois) sur le parking de Cornavin... La tendance est nette, qui a du reste joué un rôle non négligeable dans la dernière élection au Conseil d'Etat genevois, le socialiste Christian Grobet faisant entre autres pratiquement le plein du vote «écologique».

ments de dents, mais enfin elle est acquise. Il ne reste plus qu'à annoncer publiquement la bonne nouvelle: les rouges n'auront pas la Santé publique.

Le détail de la composition encore officieuse du nouveau Conseil d'Etat se répand peu à peu dans la République et Canton. Parmi les premières réactions, celle de la Fédération des syndicats patronaux; c'est l'opposition absolue: pas question de Grobet à l'Economie, c'est Borner qu'il nous faut! Message reçu chez les conseillers d'Etat bourgeois: ils avaient cru faire leur choix en toute indépendance, comme le veut l'usage; ils se résignent à ce coup de force patronal. Grobet aura les Travaux publics, Borner restera à l'Economie publique... et les rouges n'auront pas la Santé publique!

Voilà donc un petit monde patronal qui se cramponne à un conseiller d'Etat, de notoriété publique réfractaire à toute politique économique digne de ce nom, ne manquant pas une occasion de dire sa confiance dans les lois du marché et trouvant là

une justification à un laisser-faire dont les effets néfastes ne sont plus à rappeler.

Une façon comme une autre d'avoir les mains libres? Peut-être, mais qui paiera la casse? Le premier test s'annonce déjà à l'horizon: l'industrie des machines genevoise subit un retournement complet et violent de la conjoncture depuis le mois d'août: elle qui courait après les permis de travail jusqu'au début de l'été, la voilà en panne de commandes (chômage partiel aux Charmilles) avec, en perspective, des mois très difficiles. Encore les lois du marché, lâchera le radical Borner. Victoire suicidaire des syndicats patronaux.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Lettre ouverte (suite)

... Je vous disais, cher Michel Grenier, *l'Afghanistan*... Vos adversaires de l'autre dimanche ont cru vous embarrasser en vous jetant à la tête le cas de l'Afghanistan...

Je suis bien sûr que, comme moi, vous vous indignez de l'occupation de l'Afghanistan par l'armée soviétique.

L'Afghanistan, dont soit dit en passant on ne nous dit pas qu'il ait succombé parce que son armée avait été affaiblie par les mouvements non violents ou que le moral de son peuple était miné par un pacifisme «sournois» du type «Centre Martin Luther King»!

Vous vous indignez, moi aussi — en va-t-il de même de vos adversaires? Plus précisément: eux et leurs amis s'indignent-ils sincèrement? Le camp occidental s'indigne-t-il toujours sincèrement?

Question. Rencontre-t-on beaucoup de vos adversaires parmi les membres d'Amnesty International, qui écrivent à M. Brejnev ou à tel ministre soviétique ou directeur de prison pour obtenir la libération de tel ou tel prisonnier politique?

J'avoue ne pas pouvoir répondre.

Autre question. Les USA ou un quelconque mem-